LA FSU TERRITORIALE HÉRAULT

Montpellier, le 01 octobre 2026

à Monsieur Kleber MESQUIDA,
Président du Conseil départemental de l'Hérault

Monsieur le Président,

Alors même que le Département de l'Hérault revendique d'agir contre les discriminations, qu'en est-il de la lutte contre les discriminations raciales, au sein de l'administration et dans les politiques publiques portées par le Département de l'Hérault ?

En effet nous constatons qu'il n'existe pas de plan d'actions contre le racisme et cet enjeu n'est pas abordé dans le rapport d'activités 2025. Pourtant, le dernier rapport égalité femmes hommes indique que le Département est un acteur clé dans la lutte contre le racisme.

Cet enjeu est aussi absent du schéma directeur des ressources humaines. La rubrique Intra34 de la politique RH comprend bien une page sur l'égalité professionnelle femmes – hommes et une page sur le handicap, mais rien sur la lutte contre le racisme. La collectivité ne propose pas non plus de formations à ses agent·es concernant la lutte contre le racisme, comme elle peut le faire contre les violences sexistes et sexuelles ou sur le sujet de l'éthique et la déontologie. Une seule formation est proposée et porte sur la « sensibilisation à la mixité et la lutte contre les discriminations au sein des SDIS ».

Par ailleurs nous constatons qu'aucun dispositif de prévention n'est apparent : pas d'affichages dans les locaux, pas d'articles dédiés à ce sujet sur l'Intra 34, aucune publication sur le sujet, ni procédure spécifique de signalement. Si le dispositif de signalement entre agent.es est bien destiné à alerter sur les situations de discriminations ou de violence, il ne visibilise pas la lutte contre le racisme. En matière d'accueil du public, la charte d'accueil du public et la démarche qualité associée ne l'évoque pas non plus. Aucun outil de formation ou de prévention n'y est proposé.

Pour autant le contexte politique de libération de la parole raciste, qui rappelons-le relève du délit, doit faire l'objet dans notre collectivité d'une attention particulière. Les discours et attitudes racistes qui peuvent être présents dans la collectivité ne semblent pas bénéficier d'un traitement à la hauteur du problème.

Plus largement, le sujet n'est pas abordé dans les schémas départementaux. Sans prétention d'exhaustivité, les quelques exemples développés plus loin justifient selon nous une revue critique de l'ensemble des stratégies départementales.

C'est le cas par exemple du schéma pour un tourisme durable et responsable. Il aborde bien la question de l'inclusion des publics vulnérables ou en situation de handicap. Mais la question des discriminations fondées sur la prétendue race n'y est pas abordée. Alors même que le sujet concerne le tourisme : le testing de SOS Racisme publié en 2026 révèle ainsi les discriminations à l'encontre des personnes racisées par des plages privées et des discothèques du Sud de la France. La trend des voyageurs racisés « on arrive » sur les réseaux sociaux révèlent aussi les barrières invisibles dans le choix des destinations touristiques et les différences entre les secteurs montagneux (avec un public majoritairement blanc) et le littoral. Et les récentes campagnes d'affichage de la mairie d'Agde rappellent pourtant que les vacances sont aussi un terrain propice au racisme.

En matière de sports, le sujet est à peine évoqué dans le schéma départemental sports et loisirs, alors même que l'on sait que le sport est un espace de discrimination raciale mais aussi un puissant instrument pour lutter contre le racisme et favoriser le vivre ensemble.

En matière de lutte contre le racisme au sein de la jeunesse, si l'on note qu'une action éducative territoriale (AET) porte sur le vivre ensemble et permet d'aborder les questions de racisme, nous nous questionnons si d'autres actions sont portées par la collectivité sur cette question auprès de la jeunesse ?

.../...

Section FSU des personnels du conseil départemental de l'Hérault
Hôtel du Département - Mas d'Alco - 1977 Avenue des moulins - 34087 Montpellier Cedex 4 - Alco Bureau 3136.
07.83.83.77.65 04.67.67.77.04 (Alco) fsu@herault.fr https://www.snuter34fsu.fr/

F.S.U.
Engagé·es au quotidien

Enfin en matière de communication, la visibilisation des personnes racisées nous semble constituer un enjeu à prendre davantage en compte dans les choix éditoriaux au-delà de la thématique des solidarités. Les visuels de communication ne confortent-ils pas les stéréotypes concernant les personnes racisées ? Par exemple, quelles places tiennent-elles dans la promotion des sports de nature, du conchylitour, de l'oenotour, du Géoparc… ?

Aussi la FSU Territoriale appelle la collectivité à :

- **La mise en place un plan d'actions contre le racisme au sein de la collectivité**, sur la base d'un diagnostic et d'objectifs quantifiés et échelonnés dans le temps.
- **La création d'un groupe de travail transversal sur les discriminations raciales associant les RH, les organisations syndicales, des représentants des différentes directions** pour préfigurer ce plan d'actions et suivre ces enjeux au sein de la collectivité. En lien avec les instances déjà en place dans la lutte contre les autres formes de discrimination.
- **Mettre en place un numéro / personne de contact et un canal simple d'utilisation pour recueillir la parole de personnes victimes ou témoins de comportements racistes au sein de l'administration.**
- **Mettre en place une campagne de sensibilisation et des formations sur le racisme auprès des agent·es** : la lutte contre le racisme est l'affaire de toutes et tous. Les fonctionnaires doivent être formés pour prévenir les discriminations dans leurs relations de travail, dans leurs pratiques professionnelles et les politiques publiques qu'ils/elles mettent en œuvre. Des modules spécifiques devraient être envisagés pour les encadrants, les agent·es accueillant du public, les élu·es.
- **La mise en ligne facilement accessible de ressources concernant la lutte contre le racisme**.
- **L'intégration d'actions de lutte contre les discriminations raciales dans les principaux schémas et stratégies départementales** : tourisme, sport, littoral, social, routes, collèges, culture, insertion, personnes handicapées et personnes âgées, ressources humaines, etc.
- **Une action spécifique au niveau des ressources humaines, notamment dans les procédures de recrutement et de promotion interne.**
- **Une action spécifique sur la communication du Département** pour mieux rendre compte de la diversité de la population et briser les frontières invisibles qui freinent la participation des populations racisées dans de nombreux domaines.

Ce ne sont là que de premières réflexions pour amorcer la réflexion, qu'il conviendrait d'approfondir, de travailler et de mettre en œuvre directement avec les personnes concernées.

Il ne s'agit pas pour le syndicat FSU de pointer du doigt le Conseil départemental ou de donner des leçons de probité, nous avons en effet conscience qu'aucune organisation n'est exempte de biais racistes et discriminants.

Aussi nous nous tenons à votre disposition et à celle de l'administration pour enclencher un dialogue constructif autour de cette question qui se révèle être (aussi) un problème de premier ordre.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale de l'Hérault,

Sylvie URBIN
Secrétaire générale

Copie à :
- Nicole Morère, vice-présidente
- Martine Noël, DGA-RH
- Mission Dialogue social

Section FSU des personnels du conseil départemental de l'Hérault
Hôtel du Département - Mas d'Alco - 1977 Avenue des moulins - 34087 Montpellier Cedex 4 - Alco Bureau 3136.
07.83.83.77.65 04.67.67.77.04 (Alco) fsu@herault.fr https://www.snuter34fsu.fr/

F.S.U.
Engagé·es au quotidien